Formation **continue**

BÂTIMENT CFA BRETAGNE

MODULE R408 – Annexe 5 – Utilisateur

FR-06

PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'utilisateur doit être capable de :

– Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
– Respecter les limites de charges
– Maintenir l'échafaudage en sécurité
– Tenir compte de la co-activité sur les chantiers
– Signaler les situations dangereuses
– Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied

OBJECTIFS

– Situer et être acteur de prévention des risques.
– Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

– Les enjeux de la prévention
– Les responsabilités des différents acteurs
– La prévention des risques :
Signaler les situations dangereuses
Communiquer et rendre compte
– Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
– Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

PÉDAGOGIE

Pédagogie active
Formation action
Apports théoriques et techniques
Exercices pratiques et mise en application

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis de la formation doit être au plus proche des situations rencontrées par la suite par le salarié. Il s'agit d'une évaluation formative.
Elle comprend :
– Une évaluation de connaissances du stagiaire (questionnement oral)
– Une évaluation des savoir-faire avec des épreuves pratiques liées aux activités de montage, utilisation, démontage et vérification journalière. Cette évaluation est réalisée lors d'applications pratiques au plus proche des situations réelles de travail sur la plateforme pédagogique, à l'aide d'une grille d'évaluation des savoir-faire

INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

Formation axée sur la mise en pratique en conditions réelles de l'enseignement théorique dispensé.
La formation est animée par un formateur justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.
Le CFA met à disposition des matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, en quantité suffisante pour simuler une situation au plus proche de situations réelles de travail pour 10 stagiaires.

Le matériel utilisé doit :

Disposer au minimum de 3 travées sur 3 niveaux
Disposer de 2 montages spécifiques parmi :
-des consoles
-un porte à faux
-un levage de charge par potence, poulie à cliquet et corde de levage

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.

DUREE

3,5H, soit 0,5 jour.

PUBLIC CONCERNE

Tout public.
Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied.

PRÉREQUIS

– Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).

– Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port des charges.

– Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.

– Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

CONDITIONS D'ACCES

Aucune condition,

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut-être engagé pour faciliter leur parcours.

LIEUX DE FORMATION

MODALITES D'INSCRIPTION

Sur dossier d'inscription.
Session en INTER ou INTRA.

EFFECTIF

Ouverture d'une session à partir de 6 stagiaires, maximum 10.

TARIF

200€ net de taxe par stagiaire.

Dans le cas de regroupement des annexes R408, les modalités suivantes s'appliquent :
Annexes 3 et 5 – Durée 16h – 675 €

Annexes 4 et 5 – Durée 10h – 425 €
Annexes 3,4 et 5 – Durée 3 jours (21h) – 875 €

DATES

Nous consulter pour toute demande de dates.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Mis à jour le 31/03/2025